

En réaction à la crise que traverse la filière suite à la chute des prix, le Préfet de Bretagne a présenté une série de dispositions visant à soutenir les [producteurs de porcs:318353992] / **T** : 01.40.04.51.17 bretons, qui représentent à eux seuls 58% de la production française globale. Les aides financières, qu'elles prennent la forme d'étalements ou de réduction de cotisations sociales, pourront représenter entre 3.200 et 5.000 € par an et par chef d'exploitation. Un fonds d'allègement des charges géré par le ministère de l'Agriculture pourra en outre prendre en charge les intérêts des emprunts contractés par les exploitations, que les établissements bancaires ont par ailleurs accepté d'accompagner pour solutionner leurs problèmes de trésorerie. www.leporc.com